Cœur.Hôpital.Mantes

• Samedi 25 septembre à 10 heures Manifestation du Palais de Justice à la Sous Préfecture de Mantes-la-Jolie

Hôpital de Mantes. Cardiologie interventionnelle.

Pour la réouverture du service

- **11 mai 2010**: décision de l'Agence Régionale de la Santé de fermer le service de cardiologie interventionnelle de l'hôpital de Mantes.
- **1° juillet 2010**: l'activité du service est suspendue**.**
- **12 Juillet:** Le comité Cœur.Hôpital.Mantes se constitue.
- **30 Août 2010**: **4000 personnes** demandent la continuité de l'activité pendant 18 mois, temps nécessaire au secteur de cardiologie interventionnelle de faire ses preuves

Un investissement conséquent de l'hôpital.

En 2008, l'hôpital de Mantes a été autorisé par l'Agence régionale d'hospitalisation à se doter d'un matériel performant en matière de cardiologie interventionnelle - notamment une salle de coronarographie d'un montant de 1,2 million d'euros.

Cette offre de soins répondait parfaitement aux besoins de la population du bassin de vie du Mantois. Elle a nécessité le recrutement de deux médecins, la formation de personnel, les médecins de la région avaient été informés par l'hôpital .

Depuis le 11 janvier 2010, ce dispositif fonctionnait 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et permettait l'accueil des urgences cardiaques du bassin de vie du Mantois et des départements limitrophes.

La décision de fermeture s'appuie sur un nombre insuffisant d'actes pratiqués mais

… le décret n° 2009-409 du 14 avril 2009 (relatif aux activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie) prévoit un minimum d'actes réalisés par le service, soit pour cette activité: 350 actes.

Or, bien évidemment, en 2009, ce nombre d'actes n'a pas été réalisé. **Pourtant, en moins de six mois, 270 examens ont été effectués dont 160 coronarographies et 110 dilatations dont 35 dilatations en urgence.**

Quels seraient les impacts de cette décision pour la population?

Les patients en état d'urgence cardiaque seraient orientés vers les cliniques d'Evecquemont (à côté de Meulan) et d'Evreux - **soit un transport d'une durée minimum de 30 à 45 minutes. Or, les soins et les interventions doivent être réalisés rapidement pour limiter les impacts**. Cette fermeture aboutirait à une dévaluation du plateau technique de l'hôpital, compromettrait le fonctionnement d'autres services tels ceux de la réanimation et de la neurologie.

Cette décision peut être remise en cause. Le service doit réouvrir.

En effet, le décret précité (2009-409) prévoit également que, «par dérogation, l'autorisation peut, à titre exceptionnel, être accordée ou renouvelée à un demandeur dont l'activité sur un site est inférieur au minimum fixé ***lorsque l'éloignement des autres établissements autorisés à pratiquer ces actes imposerait à la population du territoire de santé les temps de trajet pouvant mettre en jeu le pronostic vital***». C'est tout à fait le cas de l'Hôpital de Mantes la Jolie.

Une mobilisation très importante de la population

En 4 semaines, malgré la période estivale, **près de 4.000 signatures ont été recueillies sur la pétition du Comité** qui demande que le secteur de cardiologie interventionnelle soit autorisé à faire ses preuves durant 18 mois.

Nous vous invitons, toutes et tous, à participer à la manifestation du samedi 25 septembre

Vous nous avez dit .....

En tant que chef du service de réanimation de l'hôpital et donc placé en première ligne des enjeux de ce dossier pour la sécurité des patients coronariens du bassin du Mantois, je m'associe pleinement à l'action entreprise par le comité de défense. En effet, les responsables médicaux et administratifs de l'hôpital ont échoué face à la tutelle et à ses "indices" dans la défense de ce dossier, comme beaucoup d'hôpitaux en France concernant des maternités ou des activités jugées insuffisantes et donc non rentables. Laisser 2 cliniques (*Evecquemont et Evreux*) prendre en charge les urgences dans le futur - avec l'aide pour la seconde des cardiologues de Parly 2 !! - est méconnaître la réalité de terrain à laquelle nous sommes confrontés avec ces patients qui font souvent des complications graves justifiant un environnement hospitalier étoffé. ***Docteur Jean-louis Bourdain,*** ***chef du service de réanimation de l'hôpital de Mantes.***

Eloigné provisoirement du Service de Cardiologie pour des raisons de santé, j'ai eu connaissance de ce blog et du Comité de soutien qui s'est créé. C'est tout à fait remarquable, et je viens ici apporter mon soutien vigoureux, en tant que Praticien Hospitalier ancien Chef de Service. J'ai eu par le passé beaucoup de difficultés à recruter des praticiens coronarographistes compétents. Une équipe s'est enfin constituée, grâce au Docteur FAIVRE qui m'a succédé, permettant d'optimiser l'offre de soins, avec l'activité de coronarographie et d'angioplastie disponible en permanence depuis le mois de janvier dernier. C'est une organisation lourde et coûteuse, mais qui a très bien fonctionné dès sa mise en place. L'Hôpital va enfin être rétribué pour les investissements qu'il a faits. C'est précisément ce moment qui est choisi par l'ARS pour interrompre l'activité, pourtant parfaitement adaptée au besoin de la population.
J'invite ici tous les patients qui me connaissent, depuis plus de 20 ans maintenant, à se manifester auprès du Comité de soutien, et à participer à toutes les actions pour soutenir cette volonté de poursuivre l'activité de Cardiologie Interventionnelle. C'est vraiment important pour maintenir sur l'Hôpital un Service de Cardiologie performant, avec un plateau technique complet et un personnel motivé sur les soins et l'accueil des urgences.
Merci encore à ce Comité de soutien d'exister.... ***Docteur Jean-François Ronteix****, cardiologue, ancien chef de service à l'hôpital de Mantes.*

La loi hôpital-patients-santé-et-territoires de 2009, aussi appelée loi Bachelot, en cassant le service public hospitalier, est intrinsèquement plus mortifère que la grippe A. Il faut que s'applique le principe de précaution. ***Freddy. Verneuil Sur Seine.***

Pour la défense de l'hôpital public qui offre à tous, sans discrimination, des soins de qualité. ***Marie. Mantes la Ville.***

Votre combat est le nôtre. Merci. ***Kamel. Mantes la Jolie.***

Franchement, c'est grave de fermer un service qui peut sauver des vies et que personne ne fasse quoi que ce soit pour que cela ne se produise pas. Il faut que le service reste à Mantes la Jolie. ***Moussa. Soindres.***

La santé, c'est ce qu'il y a de plus en plus important. ***Emilie. Brest.***

Je viens de perdre ma mère alors qu'elle venait de sortir d'une clinique privée des environs. Je juge que le maintien de votre service est très important. ***Yaïdine. Bennecourt.***

Il faut se battre pour empêcher cette nouvelle attaque contre le service public. ***Jean***

Très important de faire les premiers gestes très vite. ***Marie-France.***

Signez, faites signer la pétition

Nous nous opposons à la fermeture programmée du service de cardiologie interventionnelle de l'Hôpital de Mantes. Ce service, en six mois d'existence, a déjà fait la preuve de son utilité pour la population. Il répond à un besoin vital.
Je demande à Madame la Ministre de la santé, à Monsieur le Directeur de l'ARS, aux pouvoirs publics en général, que l'Hôpital de Mantes soit tout simplement autorisé à faire ses preuves pendant 18 mois.

Nom et prénom	Adresse	E-mail ou portable	Signature

A remettre à un membre du Comité de votre connaissance ou à renvoyer à Comité "Cœur.Hôpital.Mantes", BP 23B, 78710 Rosny sur Seine.

Le comité "Cœur.Hôpital.Mantes" est ouvert à toutes celles et à tous ceux qui, quelles que soient par ailleurs leurs sensibilités politiques, veulent défendre le droit pour la population d'être soignée dans de bonnes conditions. Le comité se réunit tous les lundis à 20h30 à l'espace Corot de Rosny sur Seine.
Un blog a été créé. Vous y trouverez des informations sur notre activité. Vous avez la possibilité de lire et d'écrire des commentaires. Vous pouvez également signer la pétition en ligne.

Le blog ➔ http://www.coeur-hopital-mantes.fr